Sujet : [INTERNET] TR: EP BETALOG
De : > Christel BOUCHER (par Internet) <christel.boucher@ville-venette.fr>
Date : 20/02/2019 10:51
Pour : <idriss.abdellatif@oise.gouv.fr>

Monsieur,

Veuillez-trouver ci-joint une observation reçue par mail.

Je vous en souhaite bonne réception.

Cordialement

Christel BOUCHER
Service Urbanisme

De : clotylde.mary@laposte.net [mailto:clotylde.mary@laposte.net]
Envoyé : mardi 19 février 2019 17:46
À : mairie@ville-venette.fr
Objet : EP BETALOG

Bonjour,
tout d'abord j'aimerais vous dire que dans 'enquete publique' il y a le mot publique. Pourquoi est ce si difficile de participer à cette enquete?

Je vous écris pour m'opposer fermement à la construction et donc à l'autorisation de permis de construire d'un entrepot logistique de plus de 17hectare sur la commune de Venette.

L'artificialisation des sols est telle que l'eau de pluie ruisselle et que votre région est deja victime d'inondations et de coulées de boues. L'artificialisation du sol n'est selon la loi plus une priorité.
Ma proposition est de réhabiliter un batiment deja construit sur la même commune ou une autre commune de la communauté. Car je n'en doute pas il y en a.
Les interets de cette proposition:
-Réhabiliter des batiments desaffectés ou abandonnés et leur redonné vie
-Non-artificialisation d'une nouvelle parcelle de terres arables et fertiles
-Coût d'achat et de rénovation largement moins onéreux qu'une construction (pris du permis de construire, prix des matériaux, pris des employés de construction,...)
Face à l'énorme cout environnemental d'une nouvelle construction avec toutes les facetes de ce que cela implique : travaux de déboisement, travaux de terrassement, passage d'engins de chantier détruisant tout sur leurs passages et reduisant la terre à l'état de boue et détruisant la diversité des bio-organismes et des animaux, des insectes présents, déversement de béton pour créer la chape, production de déchets venant grossir le stock des dechetteries environnantes/ ou dépots sauvages de ces déchets en pleine nature ou dans des décharges sauvages!!!

Je vous demande de ne pas autoriser le permis de construire pour l'entrepot de BETALOG qui n'est absolument pas nécessaire de mettre en place. Contrairement à la zone de nature concernée, ces 17ha58 regorgent d'êtres vivants et de diversité végétale qu'il FAUT ABSOLUMENT PRESERVER !!
N'entendez vous pas les générations d'enfants, d'adolescents et d'adultes que vous sacrifiez à chaque nouveau permis de construire octroyé à des industries ou entreprises qui ne produiront que des menaces à long terme et quelques euros à court terme....

Merci de prendre en compte ma participation,
veuillez agréer mes salutations les meilleures, restant vigilante à vos décisions

Cordialement